

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 39 (1968)
Heft: 12

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Accroissement de la rationalisation. — Les investissements d'équipement (machines, installations notamment) dans l'économie suisse se sont plus fortement accrus au cours des dernières années que les investissements de construction. Leur part dans le volume global d'investissements est passée de 31,7 % en 1964 à 32,7 % l'année suivante, puis à 33,7 % en 1966 et à 34,8 % en 1967. Les investissements se sont donc orientés davantage vers les biens d'équipement, ce qui témoigne de l'accroissement des efforts de l'économie dans le domaine de la rationalisation et du développement de la productivité.

Une montre sur deux est fabriquée en Suisse. — La Suisse produit la moitié environ des montres et des mouvements d'horlogerie fabriqués dans le monde. Sa part dans la production mondiale avait atteint 46 % environ en 1966 ; d'après les données de la Chambre suisse de l'horlogerie, cette part ne s'est guère modifiée en 1967. Avec 65,1 millions de pièces, la production a été supérieure de 4,4 % à celle de 1966.

Nouveaux progrès de la prévoyance sociale d'entreprise. — Des assurances de capital pour un montant de 10 milliards de francs ont été nouvellement conclues en 1967 auprès des vingt et une sociétés privées d'assurances sur la vie qui exercent une activité en Suisse. En outre, on a enregistré de nouvelles assurances de rentes pour un montant de 200 millions de francs. L'évolution en faveur de l'assurance de groupe, qui est un élément important de la prévoyance-vieillesse d'entreprise, s'est donc nettement poursuivie. La part de l'assurance de groupe dans l'assurance de capital dépasse aujourd'hui 40 % du nombre total. Le nombre des rentes prévues et en cours, dont 90 % environ se rapportent à une assurance collective, a doublé depuis 1962.

Important transport de marchandises sur les lacs suisses. — Un trafic considérable de marchandises s'effectue depuis des années sur les lacs intérieurs et périphériques de notre pays. Ce trafic concerne principalement des matériaux de construction, notamment du gravier et du sable. Le poids total des marchandises ainsi transportées a dépassé 6 millions de tonnes en 1966 et continue d'accuser une tendance à l'accroissement. Cela représente trois quarts environ du mouvement annuel du port de Bâle et plus de la moitié du trafic intérieur de marchandises des CFF.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : René Steiner, 2800 Delémont, tél. (066) 2 25 81 ou 2 15 83
Vice-président : Willy Sunier, 2608 Courtelary, tél. (039) 4 92 06 ou 4 91 04
Secrétaire : Hubert Boillat, 2732 Reconvilier, tél. (032) 91 23 20
Caissier : René Domont, 2905 Courtedoux, tél. (066) 6 23 72 ou 6 17 62
Rédaction du bulletin : Jean Schnetz, 2800 Delémont, tél. (066) 2 17 51
Administration du bulletin : pl. de la Gare 25, 2800 Delémont, tél. (066) 2 25 81
Comptes de chèques postaux : Caisse générale : 25-20 86
Bulletin : 25-102 13
Abonnement annuel : Fr. 10.— ; le numéro : Fr. 1.20